

CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 4759 - VENDREDI 24 MAI 2024

CAMU

## Le Conseil d'administration attendu aux résultats

L'installation des administrateurs de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu), hier à Brazzaville, a été suivie de la signature de la convention d'objectifs qui les incite à l'obligation de résultat. « Vous assurez la supervision de l'administration de la Camu, en évaluant sa performance, en contrôlant les dépenses et en veillant à la bonne gestion des fonds », a instruit le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa.

Page 16



le ministre d'Etat Firmin Ayessa installant le Pr Yvonne Valérie Yolande Voumbo Matoumona Mavoungou

CAMES

## Un changement à la tête du Conseil des ministres



Lancement des travaux du Conseil des ministres du Cames/Adiac

Le Conseil des ministres du Conseil africain et malgache pour l'enseignement supérieur (Cames), ouvert le 23 mai à Kintélé par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, débouchera sur la dé-

signation de son nouveau président et des recommandations visant à renforcer l'intégration africaine dans les domaines de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Page 16

ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE 2026

## Vingt-sept Diabes rouges convoqués face au Nigéria et au Maroc



Le sélectionneur national, Isaac Ngata

Le sélectionneur national, Isaac Ngata, a animé une conférence de presse hier, au cours de laquelle il a justifié ses choix pour les matches du 6 et 11 juin, respectivement contre le Mena du Niger et les Lions de l'Atlas du Maroc. « Je choisis les joueurs par rapport à mes plans de jeu », a-t-il déclaré pour expliquer l'absence de certains joueurs cadres.

Page 14

FINANCES PUBLIQUES

## Mécanisme de mobilisation des financements à l'étude

Pour compenser la réduction des appuis budgétaires des différents partenaires, la République du Congo se lance dans la conception d'un système d'émission et de vente de crédits carbone. « Notre séance de travail de ce jour nous donne, une nouvelle fois, l'opportunité d'échanger sur les questions du financement des objectifs de déve-

loppement et de la transition climatique, ainsi que sur les problématiques liées à la préservation de la biodiversité », a indiqué le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, lors de la séance de travail avec le cabinet Centerview partners tenue hier à Brazzaville.

Page 3

EDITORIAL

## Danger permanent

Page 2

## ÉDITORIAL

## Danger permanent

La hausse des cas de criminalité imputés au phénomène de banditisme dit « Bébés noirs » interpelle, dans la mesure où ces hors-la-loi constituent désormais un danger permanent pour la population congolaise. Où que l'on se trouve, de jour comme de nuit dans tout Brazzaville, même si certains quartiers et arrondissements sont réputés être leurs fiefs, les agresseurs n'en finissent pas de faire parler d'eux, semant l'inquiétude chez les habitants qui circulent la peur au ventre, surtout de nuit.

N'épargnant personne au passage que l'on soit jeune, vieux, femme, homme, civil, militaire, gendarme ou policier, ces bandits de grand chemin sèment la terreur et la désolation partout. Cette situation qui ne laisse nul à l'abri appelle aujourd'hui à une réelle prise en main par les services de sécurité, à travers eux l'Etat, garant de la protection des citoyens.

Pour tenter d'enrayer le phénomène des « Bébés noirs » à Brazzaville, les quelques initiatives et opérations lancées par les autorités sont encore loin de mettre un terme à la capacité de nuisance de ces bandits, tant le nombre de victimes ne cesse de croître. Alors oui, il y a urgence pour les pouvoirs publics à trouver des mécanismes de lutte et de prévention contre cette violence par des actions plus fortes, si nécessaire.

Les bases de la stratégie nationale de prévention de ces déviations ayant été posées par le Haut-commissariat à la Justice restaurative, à la Prévention et au Traitement de la délinquance juvénile, il sied maintenant à l'Etat de définir les modalités de gestion, de traitement, de prévention et de riposte efficace à toute forme de banditisme quelle qu'elle soit qui sévit depuis plusieurs années sur l'ensemble du territoire national. Il y va de l'intérêt et de la sécurité de tous.

Les Dépêches de Brazzaville

## ENTREPRENEURIAT

## Les étudiantes incitées à l'autonomie financière

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) a organisé, du 22 au 23 mai à Brazzaville, des ateliers de formation sur le coaching pour l'employabilité des étudiantes au Congo, en collaboration avec la plateforme Le Congo au féminin, à l'occasion du lancement de cette plateforme.

La plateforme a été lancée par le directeur de cabinet du ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Formation qualifiante, Charles Mackaya, en présence du président de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, Ange Antoine Abena, de la représentante résidente du Pnud au Congo, Adama Dian Barry, et bien d'autres.

La cérémonie a été marquée par des allocutions, panels et ateliers sur des thèmes différents. Elle a réuni des étudiantes des Universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou.

Pendant deux jours, les participantes ont été édifiées notamment sur le harcèlement en milieu académique, l'insertion professionnelle ainsi que l'initiation à l'entrepreneuriat.

L'initiatrice de la plateforme Le Congo au féminin, l'entrepreneure Emilia Mambissa Mokengo, a invité les étudiantes à briser les barrières qui freinent le développement de leur potentiel en vue d'une indépendance financière. Elle a pour mission d'accompagner les femmes à développer leur potentiel et acquérir leur indépendance financière par le biais de l'entrepreneuriat. Pour elle, les séances de coaching contribueront à la transformation des jeunes étudiantes afin de faire d'elles des championnes qui pourront hisser à des emplois de valeurs dans tous les secteurs.

Pour le président de l'Université Denis-Sassou-N'Guesso, Ange Antoine Abena, son établissement ne doit pas seulement former mais initier les étudiants au secteur de l'emploi. La représentante résidente du Pnud au Congo, Adama Dian Barry, a de



Des étudiantes des universités Marien-Ngouabi et Denis-Sassou-N'Guesso/Adiac

son côté présenté le projet « Objectif parité », visant à accroître la présence des femmes dans les secteurs productifs de l'économie, notamment dans les segments à haute valeur ajoutée, le leadership à tous les niveaux des instances administratives, politiques et économiques. « Pour 2024, la plateforme « Objectif parité » vise à contribuer à l'émancipation économique par l'employabilité et l'entrepreneuriat des femmes et des filles dans tous les secteurs », a-t-elle indiqué. Adama Dian Barry a également défini les axes d'intervention de cette plateforme, notamment dans le secteur administratif en équipant au moins 1000 cadres de l'administration, de la société civile, du secteur privé, des médias, du monde académique sur les approches à utiliser pour accélérer la parité femme-homme dans tous les secteurs.

Dans son allocution, le directeur de cabinet du ministre des Sports, de la Jeunesse et de la Formation qualifiante, Charles Mackaya, s'est appuyé sur les résultats de l'enquête réalisée sur la transition vers la vie active en 2022. Les données ont révélé que le nombre des jeunes âgés de 15 à 35 ans ayant un emploi est estimé à 19,15%. Ce taux représente 17,74% chez les jeunes femmes. La même enquête indique que les jeunes femmes participent moins au marché du travail, avec un taux de 23% comparé aux hommes dont le taux s'élève à 29%. « Dans le cadre de la prise en compte du genre, il semble pertinent de prendre des dispositions pour encadrer les jeunes filles, les orienter et les placer dans un système de coaching en vue de booster leur employabilité », a-t-il indiqué.

Lydie Gisèle Oko

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion  
Grand reporter : Nestor N'Gampoula  
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko  
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé  
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossilé  
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys  
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo  
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :  
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlé Emilia Gankama (cheffe de service)

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh  
Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'agence : Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali  
Coordonnateur : Alain Diasso  
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo  
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga  
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

## SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo  
Chef de service : Clotilde Ibara  
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

## PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi  
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba  
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

## INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

## Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,  
Bureau de Bruxelles : Dani Ndungidi, Adrienne Londole

## ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault  
Adjoint à la direction : Kiobi Abira  
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Lou-bayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

## PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga  
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna  
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Addhas, Mibelle Okollo  
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima  
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moubelé Ngono

## COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse  
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

## LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala  
Adjoint à la direction : Elvy Bombete  
Coordonnateur :  
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

## INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

## LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala  
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

## MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi  
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

## CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64  
Email : regie@lesdepe chesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

\*Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565,  
eMail : contact@inc-sa.com,  
site Internet www.inc-sa.com

## FINANCES PUBLIQUES

## Un nouveau mécanisme de mobilisation des financements à l'étude

Pour compenser la réduction des appuis budgétaires des différents partenaires, la République du Congo se lance dans la conception d'un système d'émission et de vente de crédits carbone.

Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye, a eu, le 23 mai à Brazzaville, une séance de travail avec le cabinet Centerview partners. « Notre séance de travail de ce jour nous donne, une nouvelle fois, l'opportunité d'échanger sur les questions du financement des objectifs de développement et de la transition climatique, ainsi que sur les problématiques liées à la préservation de la biodiversité », a déclaré le ministre des Finances.

La fin de l'année 2024, a relevé le ministre, devrait marquer la fin du programme conclu avec le FMI, au titre de la facilité élargie de crédit. « Nous devrions, dès lors, basculer sur un nouveau programme ou nous engager vers la facilité pour la durabilité et la résilience. En attendant, nous devons réfléchir sur la stratégie à mettre en place pour compenser la réduction des appuis budgétaires des différents partenaires, à l'issue



Le ministre de l'Economie et des Finances, Jean Baptiste Ondaye posant avec le cabinet Centerview partners/Adiac

du programme en cours », a-t-il indiqué.

Selon le ministre des Finances, pour le Congo, pays doté d'un capital naturel considérable, la structuration d'une opération de « dept-for-nature swap » présente plusieurs avantages, à savoir l'amélioration de la viabilité

de la dette publique à travers un refinancement anticipé de la dette et son rachat à décote ; le renforcement de la solvabilité de l'Etat, en lissant le profil de refinancement et en allongeant la maturité moyenne ; la diversification de la base d'investisseurs du pays, à travers la mise en

place d'un rehaussement de crédit permettant de s'adresser aux investisseurs internationaux etc. « Afin de profiter pleinement des avantages de ce mécanisme, j'ai tenu à ce que nos travaux s'appesantissent davantage sur l'identification et le montage des projets », a souligné Jean

Baptiste-Ondaye.

Rappelons que dans le cadre du programme des réformes économiques et financières avec le FMI, des efforts importants ont été consentis dans la mise en œuvre des réformes structurelles et budgétaires. Les échanges au titre de la 5e revue qui vient de prendre fin la semaine dernière augurent plutôt des perspectives encourageantes pour le conseil d'administration du FMI prévu en juin prochain.

Lopelle Mboussa Gassia

**« Nous devrions basculer sur un nouveau programme ou nous engager vers la facilité pour la durabilité et la résilience. En attendant, nous devons réfléchir sur la stratégie à mettre en place pour compenser la réduction des appuis budgétaires des différents partenaires, à l'issue du programme en cours »**

## DOUANE CONGOLAISE

## Suspension de la grève des transitaires

La coalition des opérateurs économiques du Congo a décidé, le 22 mai, de suspendre la grève après la rencontre avec le directeur général des Douanes et des droits indirects, Guénolé Mbongo Koumou. Les transitaires protestent contre le maintien en détention de certains de leurs collègues et la fermeture de trente-sept maisons de transit.

La mesure d'apaisement fait suite aux négociations entamées avec la direction générale des douanes et des droits indirects. Cette décision de suspension de la grève à effet immédiat est entrée en vigueur dès son adoption par l'assemblée générale extraordinaire de la coalition des opérateurs économiques. Elle vise à permettre à la direction générale des douanes et la coalition des opérateurs économiques « de mieux négocier les conclusions dans les plus brefs délais », selon l'assemblée générale des transitaires. La délégation de la Coalition des opérateurs économiques du Congo et le délégué des transitaires ont exposé leurs demandes lors de la rencontre, le 21 mai à Brazzaville, avec le directeur général des douanes. Ils ont réclamé la libération des neuf transitaires encore en détention et le retrait de la mesure de blocage des trente-sept maisons de transit accusées d'évasion fis-

cale due au non-paiement des droits de douane. Le retrait de ces sanctions administratives et la libération des personnes détenues devraient permettre aux transitaires de régler leurs contentieux et de faire face aux charges sociales et locatives sans cesse croissantes. Le vice-président de la coalition, Chrysostome Mbemba Samba, s'est réjoui de l'impli-

cation personnelle du directeur général des douanes dans les négociations qui ont abouti à la suspension du mot d'ordre de grève des transitaires. Le directeur général Guénolé Mbongo Koumou s'est engagé, par ailleurs, à convoquer le comité de concertation douanes-secteur privé dans l'optique de recueillir les avis qui seront soumis à la hié-

rarchie en vue de trouver des solutions aux demandes de la coalition des opérateurs économiques du Congo. Depuis quelque temps, la direction générale des douanes et des droits indirects multiplie des initiatives pour tenter d'apaiser les relations avec ses partenaires, comme c'est le cas la semaine dernière avec la nouvelle équipe dirigeante

du Syndicat des douanes du Congo (Sydoc). Les deux parties prônent le dialogue social après plusieurs mois de tension au sein du Sydoc tendant à affecter la performance de l'administration douanière. La direction générale des douanes et ses partenaires entendent œuvrer pour la meilleure collecte des recettes douanières estimées cette année à 500 milliards FCFA. Pour atteindre de meilleures performances en matière de gouvernance économique et financière, le ministère de tutelle a défini comme défis la mobilisation des ressources permettant de financer le Plan national de développement 2022-2026 et le fonctionnement de l'Etat ; l'accélération de la diversification de l'économie nationale ; la réduction de la dette ainsi que la viabilisation ; l'exécution du programme conclu avec le Fonds monétaire international au titre de la Facilité élargie de crédit 2022-2024...

Fiacre Kombo



Guénolé Mbongo Koumou posant avec les opérateurs économiques DR



## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ



NOM DU PROJET :	Projet d'aménagement de la route Ketta-Djoum et de facilitation du transport sur le Corridor Yaoundé-Brazzaville, Phase 2
FINANCEMENT :	BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT (BAD)
REFERENCE :	Appel d'Offres National N° 004/2023/MATIER/DGGT-CEP
IDENTIFICATION DU MARCHÉ :	Travaux de réhabilitation des infrastructures socio-économiques (5 écoles et 1600 ml de clôture), dans différents villages le long de la route (Kokoua, Goa, Djodjina, Bendama et Bellevue) (Sembé-Ntam)
LOTS	-Lot N° 1 : Ecoles de Kokoua, Goa et Djodjina -Lot N° 2 : Ecoles de : Bendama et Bellevue.

Nombre d'offres reçues lors de l'appel d'offres : dix (10)

Noms, adresse et montants des attributaires provisoires :

<b>Intitulé</b>	<b>Nom des attributaires provisoires</b>	<b>Adresse</b>	<b>Montant en FCFA</b>
Lot N° 1 : Ecoles de Kokoua, Goa et Djodjina	ERICO	Avenue des cités des 17, Moukondo/Mazolo, Tél : +(242)06 668 70 47/06 924 56 55 Email : owasteve@yahoo.fr	861 585 542,73 FCFA HTHD
Lot N° 2 : Ecoles de : Bendama et Bellevue.	SERRUTOP	65, rue Kintélé Ouenzé / Brazzaville Tél : +242 06 668 07 17/05 538 34 73 E-mail : serrutop1@yahoo.fr	496 799 330 FCFA FCFA HTHD

La publication du présent avis effectuée en application de l'Article 88, alinéa 2 du Code des Marchés publics, ouvre le délai de recours gracieux auprès de la Cellule d'exécution des projets en partenariat multilatéral en vertu de l'Article 141 dudit Code, puis d'un recours au Comité de Règlement des Différends en matière de passation des marchés publics, placé auprès de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, en vertu de l'Article 142 dudit Code.

Pour le Ministre d'Etat, Ministre de l'aménagement du territoire, des infrastructures et de l'entretien routier,  
Par ordre, le Délégué général aux grands travaux

**Signé**

**Oscar OTOKA. -**



# ADIAC

Toute l'actualité  
Du Bassin du Congo  
EN VIDÉO

www.adiac.tv



AGENCE D'INFORMATION  
D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

☎ +336 11 40 40 56

✉ info@adiac.tv

📍 04, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo



## SEMAINE AFRICAINE DE L'UNESCO

## L'effervescence demeure concrète

Dans une ambiance de circonstance aux sons et couleurs du continent, l'édition 2024 de la Semaine africaine s'est ouverte, le 22 mai, aux rythmes de la Daqqa marrakchia du Maroc, pays à l'honneur. Pour son deuxième jour, dans les allées, l'attraction des expositions demeure à nouveau palpable.

Arpentant les stands placés par ordre alphabétique selon les pays africains, ce sont les invités sous le guide du Maroc qui les ont visités en premier. Ceux-ci ont été conçus de manière à rendre visible l'abondance et la variété du bazar représentant une partie des richesses, s'agissant, pour l'essentiel, d'articles issus des arts et des traditions des pays respectifs. De quoi célébrer, chacun à sa manière, sa contribution à la multiplicité du patrimoine africain. En même temps, les organisateurs ont veillé, au préalable, à faire de cette célébration un moment de réflexion et de projection vers l'avenir, à travers des conférences et des débats, notamment sur la protection des océans et de la culture africaine.

Dans un discours lu en son nom, la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay, a indiqué, pour sa part, que l'organisation vit aux rythmes et aux couleurs de l'Afrique à l'occasion de cette semaine qui offre l'opportunité aux participants et visiteurs d'apprécier pleinement ce continent pluriel.

Pour Mohamed Mehdi Bensaid, ministre marocain de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication, invité d'honneur de cet



La photo de famille autour du ministre conseiller de l'ambassade du Congo en France/Motse Akanati

événement, c'était l'occasion de féliciter l'organisation de la semaine africaine de l'Unesco pour célébrer l'Afrique dans sa diversité et s'arrêter en même temps sur les défis à relever, notamment celui de l'éducation.

Il a affirmé que « dans un monde qui est désormais guetté par l'hiver démographique et le vieillissement généralisé, l'Afrique est le dernier continent à bénéficier d'une vitalité

qui n'est pas seulement celle du nombre, mais aussi celle de la créativité, du dynamisme, de l'optimisme », notant que « correctement mobilisée par l'éducation et l'épanouissement culturel, la jeunesse africaine fera profiter nos pays du dividende démographique des prochaines décennies. Elle sera le tremplin de notre émergence commune et plurielle : émergence économique, culturelle,

sociale et sociétale ».

Dans son intervention en tant que président du Comité d'organisation de cette édition de la Semaine africaine, l'ambassadeur, représentant permanent du Royaume auprès de l'Unesco, Samir Addahre, a affirmé que l'une des priorités globales et majeures du continent est l'éducation, thématique choisie pour la présente édition.

Il a souligné que le continent afri-

cain vit des innovations technologiques importantes qui lui valent d'être qualifié de laboratoire de l'innovation, relevant qu'en même temps, « l'Afrique n'a pas vocation à demeurer un laboratoire, mais ambitionne au contraire de devenir une plateforme à partir de laquelle émergent des solutions innovantes qui pourraient être dupliquées ailleurs ».

Riches de la teneur de ce flot de paroles constructives, les visiteurs ont déambulé dans l'effervescence des allées pour découvrir les stands, tel celui des deux coachs du cabinet conseil OB Elégance, Ornella Mouyeke et Bey Bempao, avec leurs produits exposés « made in Congo ». À leur image, de quoi susciter la consolidation des industries culturelles et créatives africaines dont leurs produits sont issus.

Au cours de la deuxième journée, Jean-Félix Mokiemo, ministre conseiller à l'ambassade de la République du Congo en France et sa délégation, sont venus visiter et soutenir les artisans et créateurs congolais. La Semaine africaine 2024 livre en miniature les richesses africaines de ses créateurs jusqu'au 24 mai.

Marie Alfred Ngoma

## COMMISSION CLIMAT DU BASSIN DU CONGO

## Les experts préparent la réunion des ministres

En prélude à la réunion des ministres des pays membres de la Commission climat du Bassin du Congo (CCBC) relative à l'adoption des statuts portant organisation et fonctionnement du Fonds bleu pour le bassin du Congo (F2BC) ainsi que les axes de la stratégie régionale qui se tient ce 24 mai par visioconférence, la ministre congolaise de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo, Arlette Soudan-Nonault, a présidé le 23 mai la réunion du segment technique.

L'enjeu principal de la réunion des ministres qui sera présidée par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, est, entre autres, l'adoption des projets des statuts portant organisation et fonctionnement du F2BC, des axes de la stratégie régionale de la finance et du marché carbone de la CCBC et la nouvelle traduction en anglais des articles 4.2, 4.3, 10 ; 11 et 12 du memorandum pour la création du F2BC.

La représentante résidente du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) au Congo, Adama-Dian Barry, au nom de la direction régionale de son institution, a assuré la détermination résolue des Etats membres à œuvrer à la consolidation de la CCBC. Le but étant de permettre à plus de 100 millions d'habitants de la sous-région de tirer plein parti des retombées des ressources naturelles parmi lesquelles les écosystèmes de biodiversité constituant un réservoir de carbone pour protéger la planète entière à partir des forêts du Bassin du Congo. « Le Pnud, dans son appui à l'accélération de l'éradication de la pauvreté multidimensionnelle, à travers les ODD, se réjouit réellement de pouvoir vous accompagner dans la réflexion pour la consolidation des outils stratégiques et opérationnels de la politique climat de la sous-région. Dans ce cadre, nous accorderons une attention toute particulière

à la consolidation des approches stratégiques de la gouvernance pour la mise en œuvre des accords de Paris sur le climat, à travers les contributions nationales déterminées des Etats membres et de la consolidation d'une approche stratégique régionale commune en matière de gestion des revenus du carbone », a-t-elle rassuré. Le commissaire de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale, Honoré Tabuna, de son côté, a rappelé que cette réunion stratégique qui se tient à moins de deux mois de la tenue de la première édition de la Conférence internationale sur l'afforestation et le reboisement, vient démontrer le positionnement de la République du Congo sur le financement innovant, nécessaire au développement de l'économie, l'économie circulaire et l'économie verte.

Présidant la réunion, la secrétaire exécutive de la CCBC, Arlette Soudan-Nonault, a rappelé les différentes actions menées avant la tenue de la réunion des ministres. Elle a annoncé aux points focaux l'élargissement de la sphère des intervenants aux ministres chargés des Finances et de l'Economie des pays membres de la CCBC, aux experts et spécialistes sur les questions relatives à la finance et au marché carbone. « Cela se justifie par le contenu du document de stratégie 1er du Fonds bleu pour le Bassin du

Congo, le rapport de son étude de préfiguration qui, en définissant le mécanisme de financement et le schéma de gouvernance, a placé les ministres des Finances des Etats membres au centre de l'instance de décisions dans le cadre du comité exécutif », a expliqué la ministre de l'Environnement, du Développement durable et du Bassin du Congo.

Rappelant quelques acquis du sommet des trois bassins des écosystèmes de biodiversité et de forêts tropicales, tenu en fin octobre 2023 à Brazzaville, elle a indiqué que la CCBC souhaite, dans le cadre de l'analyse de ses dossiers, avoir une bourse du marché carbone qui s'alignerait dans le cadre des accords de Paris. Ceci en respectant la souveraineté des Etats ayant déjà légiféré pour certains sur une réglementation interne mais qui souhaitent se réunir autour d'une législation commune. Arlette Soudan-Nonault est, enfin, revenue sur des projets en cours d'exécution par la CCBC à Brazzaville, notamment l'aménagement du siège de la commission et la construction de la Radio-télévision du Bassin du Congo qui seront inaugurés probablement avant la fin de cette année. Notons que la présidence de la Commission climat du Bassin du Congo est assurée par le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso.

Parfait Wilfried Douniama

## TCHAD

## Mahamat Déby prête serment en tant que président de la République

Le président élu du Tchad, Mahamat Idriss Déby Itno, a prêté serment le 23 mai, devant de nombreux chefs d'Etat des pays de la sous-région.

Elu avec 61% des suffrages au premier tour de la présidentielle du 6 mai courant, Mahamat Idriss Déby Itno a prêté serment en tant que président de la République tchadienne pour un mandat de cinq ans, lors d'une cérémonie solennelle à laquelle ont assisté plusieurs chefs d'Etat africains. Le chef de l'Etat congolais, Denis Sassou N'Guesso, a été représenté par le ministre des Affaires étrangères, de la Francophonie et des Congolais de l'étranger, Jean-Claude Gakosso.

Mahamat Idriss Déby Itno l'a emporté face à une dizaine de candidats dont le Premier ministre, Succès Masra, crédité de 18,5 % des suffrages, qui a remis sa démission et celle de son gouvernement la veille de la prestation de serment du président élu. L'opposant avait déposé un recours en annulation auprès du Conseil constitutionnel qui l'a rejeté.

Cette investiture met ainsi fin à la période de transition que dirigeait Mahamat Idriss Déby Itno depuis la mort de son père, le président Idriss Déby Itno, tué lors d'affrontements avec les rebelles en 2021. Le scrutin avait été reporté à plusieurs reprises en raison d'un projet de révision constitutionnelle.

Yvette Reine Nzaba



## MISSION : RECRUTEMENT D'UNE STRUCTURE DE FACILITATION POUR L'APPUI AUX MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPMEs) DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE.



Réf. : AMI N° 005 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE

1) Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût du Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2) L'objectif du projet Agriculture, jeunes et Entrepreneuriat (PAJE) est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « Promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3) Le PAJE souhaite utiliser une partie du montant des ressources du projet pour le recrutement d'une structure de facilitation (Cabinet/Bureau d'études, ONG ou entreprise privée) dont la principale mission consistera à identifier les porteurs d'initiatives économiques bancables et des MPMEs existantes, à les orienter et à les préparer avant d'entrer en phase d'incubation, pour le renforcement des capacités, l'appui à la configuration technique et économique du projet d'entreprise et la validation des projets d'entreprises, et à appuyer la structuration des chaînes de valeurs des filières cibles du projet entre autres.

4) L'Unité de Gestion du Projet PAJE (« le client ») invite à présent les cabinets/Bureau d'études, ONG ou entreprises privées intéressés à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les candidats doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations : (i) la nature des activités de la structure et le nombre d'années d'expériences pertinentes ; (ii) les qualifications de la structure dans le domaine des prestations indiquées ci-dessus et notamment les références concernant l'exécution des contrats relatifs.

5) Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur

5) Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

N°	Critères	Points
1.	Justifier une expérience générale d'au moins 8 ans de réalisation d'études ou autres interventions (Appui, formation, etc.) dans le domaine agricole	20
2.	Justifier trois (3) expériences missions similaires, y compris en envergure	60
3.	Justifier un personnel permanent comprenant au moins un expert en développement rural (minimum BAC + 5) et un socio-économiste (minimum BAC +4), justifiant chacun 3 ans d'expérience au moins	20

6) Les cabinets/Bureau d'études, ONG ou entreprises privées intéressés doivent manifester leur intérêt et attester qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les structures seront sélectionnées selon la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode prévoit, après l'annonce de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), les sociétés de conseil manifestent leur intérêt ou soumettent leur profil, qui est ensuite évalués. Seule la société qui se classe en premier rang sur la liste restreinte sera invitée à soumettre une proposition technique et financière combinée. Si cette proposition est jugée recevable et acceptable, la société sera invitée à des négociations. Les aspects techniques et financiers de la proposition peuvent tous deux faire l'objet de ces négociations. Si les négociations avec la société sélectionnée n'aboutissent pas, le projet fera appel à la société arrivée en second rang sur la liste restreinte ainsi de suite après avis de non objection du FIDA. En cas d'égalité, les atouts et faiblesses des candidats concernés seront réexaminés pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen seront les suivants : i) le plus grand nombre de réalisations au critère 2, et ii) la préférence sera donnée aux missions réalisées dans la zone d'intervention du projet

7) Les dossiers de manifestations d'intérêt doivent être envoyés à l'adresse : Rue de Libération de Paris, enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville, République du Congo, et par courrier électronique ; E-mail : [secretariat@maep-paje.cg](mailto:secretariat@maep-paje.cg) au plus tard, le 13 juin 2024 à 16h 00 heure locale, en comportant 1 original et 3 copies et portant expressément la mention suivante : « AMI N° 005 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UNE STRUCTURE DE FACILITATION POUR L'APPUI AUX MICROS, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (MPMEs) DU SECTEUR AGROALIMENTAIRE ». Les Termes de Référence (TDR) de la mission peuvent être obtenus à la même adresse

8) Toutes demande de renseignements sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

9) Nous attirons l'attention des structures intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le

financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

10) La structure de facilitation ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute structure qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une structure de facilitation, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENG

## APPEL A MANIFESTATION D'INTERET MISSION :

### RECRUTEMENT D'UN CABINET, CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR L'ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DES SERVICES FINANCIERS PAR LES MPME AGROALIMENTAIRES AU CONGO

Réf. : AMI N° 004 /SC/24/MAEP/UGP-PAJE

1. La République du Congo a obtenu du Fonds International de Développement Agricole (FIDA) un prêt destiné à couvrir le coût de Projet Agriculture, Jeunes et Entrepreneuriat (PAJE), et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil.

2. L'objectif du PAJE est de contribuer à l'amélioration des conditions de vie et des revenus des populations rurales et péri-urbaines pauvres dans les zones du projet. L'objectif de développement est de « promouvoir l'inclusion socio-professionnelle des jeunes et des groupes vulnérables dans des activités rentables, créatrices de revenus et d'emplois décents et durables dans des chaînes de valeur agro-alimentaires ».

3. L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'Accord de financement entre la République du Congo et le FIDA et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du PAJE.

4. Les services de conseil (« les services ») comprennent la réalisation d'une étude sur l'analyse de l'offre et la demande des services financiers par les MPMEs au Congo en vue d'identifier les facteurs qui limitent l'accès au financement des MPMEs et de formuler des recommandations précises et des actions à mener à court, moyen et long terme en vue d'améliorer l'accès des MPMEs agroalimentaires au financement. La durée de cette consultation est fixée à 1 semaine.

5. L'Unité de Gestion du Projet (« le client ») invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les firmes) à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseils doivent fournir les informations sur leurs capacités et expériences démontrant qu'elles sont qualifiées pour les prestations demandées.

6. Les sociétés de conseil ou les firmes intéressées doivent manifester leur intérêt et attester qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la méthode de sélection fondée sur la qualification des consultants (QC) expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante : <https://www.ifad.org/fr/-/document/ifad-procurement-handbook>. Cette méthode prévoit, après l'annonce de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI), les sociétés de conseil manifestent leur intérêt ou soumettent leur profil, qui sont ensuite évalués. Seule la société qui se classe en premier rang sur la liste restreinte sera invitée à soumettre une proposition technique et financière combinée. Si cette proposition est jugée recevable et acceptable, la société sera invitée à des négociations. Les aspects techniques et financiers de la proposition peuvent tous deux faire l'objet de ces négociations. Si les négociations avec la société sélectionnée n'aboutissent pas, le projet fera appel à la société arrivée en second rang sur la liste restreinte ainsi de suite après avis de non objection du FIDA. Une note minimale de 70 points / 100 est requise pour être

éligible à la présélection. En cas d'égalité, les atouts et faiblesses des candidats concernés seront réexaminés pour identifier le meilleur. Les seuls éléments qui seront pris en considération dans ce réexamen seront les suivants : i) le plus grand nombre de réalisations au critère 2, et ii) la préférence sera donnée aux missions réalisées dans la zone d'intervention du projet

7. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

7. Les critères pour l'établissement de la liste restreinte portent sur :

N°	Critères	Points
1.	Avoir une expérience d'au moins 8 années, dont 5 dans la conduite d'études et/ou de recherches portant sur le secteur financier dans un contexte de développement	30
2.	Justifier la réalisation de 3 missions similaires dans le secteur financier, dont un (1) dans un des domaines suivants : analyse du secteur financier ou analyse du marché du crédit ou analyse de l'accès au financement ou analyse de l'offre et de la demande de services financiers.	60
3.	Justifier un personnel professionnel permanent comprenant au moins un (1) spécialiste des questions monétaires et financières ou des finances rurales (Niveau Bacc + 4, au moins)	10

. Le cabinet présélectionné devra proposer un groupe d'Experts disposant de compétences avérées dans les domaines cités plus haut et permettant d'atteindre les objectifs de la mission. Ce groupe devra être constitué d'au moins quatre (4) Experts :

- Un Chef de mission : spécialiste des questions monétaires et financières, détenant au moins un diplôme de type BAC+4 (Maîtrise ou Master) en sciences économiques et de gestion ou droit, et disposant d'un minimum de 10 ans d'expérience dans la recherche et les études portant sur le secteur financier des pays en voie de développement ;
- Un Spécialiste en finance rurale et agricole, détenant au moins un diplôme de type BAC+4 (Maîtrise ou Master) en sciences économiques et de gestion, en banque et finance, en agro-économie et disposant d'une expérience minimale de 3 ans dans la conduite d'études et de recherche portant sur le secteur financier et/ou le financement des chaînes de valeur agricole des pays en voie de développement ;
- Un Analyste des données économiques et financières/statisticien, titulaire au moins d'un BAC+4 en statistiques, mathématiques, économie ou économétrie et disposant d'une expérience d'au moins 3 ans dans la conduite d'études statistiques et/ou économétriques ;
- Un Juriste, détenant au moins un BAC+4 (Master) en sciences juridiques avec une expérience au minimum dans la conduite d'études ou de recherches portant sur l'analyse juridique et réglementaire du secteur financier d'un pays en voie de développement.

9. Les sociétés de conseil ou les firmes peuvent se constituer en associations/groupements afin d'être mieux qualifiées. Elles devront dans ce cas préciser le cabinet qui assurera le rôle de chef de file.

10. Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent être envoyés à l'Unité de Gestion du PAJE, à l'adresse : Rue de Libération de Paris, sis enceinte de la Radio Rurale Congolaise, Quartier Blanche Gomez, Brazzaville/ République du Congo, et par courrier électronique, E-mail : [secretariat@maep-paje.cg](mailto:secretariat@maep-paje.cg), au plus tard le 13 juin à 16h 00 heure locale, en portant expressément la mention suivante : « AMI N° 004 /MAEP/UGP-PAJE : RECRUTEMENT D'UN CABINET, CHARGE DE REALISER L'ETUDE SUR L'ANALYSE DE L'OFFRE ET DE LA DEMANDE DES SERVICES FINANCIERS PAR LES MPME AGROALIMENTAIRES AU CONGO

11. Toute demande de renseignements ou des termes de référence sera adressée uniquement par courriel à l'adresse électronique ci-dessus mentionnée.

12. Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations. Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement, notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles.

13. La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre de l'UGP ou du personnel de cette dernière, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, (i) à l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, (ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou (iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Le Coordonnateur National,

Emery Fabrice BIMBOU SENG

## GABON

## Brice Clotaire Oligui Nguema en visite officielle à Paris

Le président gabonais, Brice Clotaire Oligui Nguema, effectuera son premier voyage officiel en France du 28 mai au 2 juin, pour renforcer les relations bilatérales.

A Paris, Brice Clotaire Oligui Nguema sera accompagné de plusieurs ministres, notamment celui de l'Économie. Une visite de travail durant laquelle il sera reçu par le président Emmanuel Macron à l'Élysée. Au cours de leurs échanges, les deux personnalités parleront des relations bilatérales et autres sujets d'intérêt commun comme le climat et les forêts, ou encore la bonne marche de la transition gabonaise. Pour les autorités gabonaises, cette visite de travail doit notamment servir à se démarquer des pays du Sahel comme le Mali, le Burkina et le Niger, secoués par des coups d'État et le rejet des intérêts français. « Il est clair que notre transition n'a pas grand-chose à voir. Nous voulons montrer que notre situation est différente. Notre relation avec la France doit s'inscrire dans la normalité, au même titre que nos autres partenaires », selon une source gabonaise.

Les 29 et 30 mai, Brice Clotaire Oligui Nguema se rendra aussi au forum économique Gabon-France, organisé pour l'occasion. Une rencontre en présence de patrons des deux pays, avec plusieurs tables rondes notamment, l'occasion de prendre connaissance de la situation économique du Gabon, d'examiner les opportunités d'affaires, et d'échan-

ger avec les décideurs et investisseurs.

Durant son séjour à Paris, Brice Clotaire Oligui Nguema devrait en profiter pour rencontrer la diaspora gabonaise le 1<sup>er</sup> juin. Le lendemain, il est prévu qu'il quitte Paris pour la Somme où il est attendu aux commémorations de la bataille d'Airaines qui s'est déroulée en juin 1940.

Rappelons que le président gabonais avait une première fois rencontré son homologue français Emmanuel Macron en marge de la COP28 à Dubaï le 1<sup>er</sup> décembre. « Après le coup d'État, la France et l'OIF nous ont accompagnés sans nous exclure. Bien sûr qu'avec la France il y a une histoire avec des hauts et des bas. Et s'il y a des ajustements à faire, nous les ferons, mais nous ne sommes pas dans une logique pseudo-révolutionnaire panafricaniste. Paris n'a aucune raison de s'inquiéter », d'après la même source.

Aujourd'hui, le Gabon reste au moins partiellement suspendu du Commonwealth et de l'Union africaine. Être reçu



Emmanuel Macron et Brice Clotaire Oligui Nguema, en 2023. © DR

à Paris pourrait aider Libreville à retourner pleinement dans le concert des nations. « Avec le Commonwealth, on cherche à remettre les choses en place. Des délégations d'entrepreneurs de l'organisation étaient à Libreville il y a quelques semaines. Côté UA, nous espérons qu'elle respectera le principe de subsidiarité et suivra l'exemple de la

CEEAC qui a levé ses sanctions il y a quelques semaines », indique une autre source à Libreville.

La base militaire française, installée au camp de Gaulle depuis 1960, devrait être évoquée durant la visite. Un point sensible pour Paris, qui a vu tour à tour le départ de ses soldats du Mali, du Burkina et du Niger « Aucune fermeture n'est prévue,

rassure une bonne source au Gabon. Mais ce n'est pas un enjeu pour nous. Paris modifie son dispositif militaire en Afrique. Quand il y aura une décision finale, nous renégocierons nos accords dans l'intérêt des deux parties », ajoute cette source. « L'envoyé personnel » du président français pour l'Afrique, Jean-Marie Bockel, était au Gabon en mars. Il aurait présenté les projets en cours pour l'avenir des quelque 380 soldats français et personnels du ministère des Armées présents sur place à ce jour. Une réduction des effectifs est notamment pressentie.

Yvette Reine Nzaba

**«...Notre transition n'a pas grand-chose à voir. Nous voulons montrer que notre situation est différente. Notre relation avec la France doit s'inscrire dans la normalité, au même titre que nos autres partenaires »**

## MALI

## Fin de la mission de formation militaire de l'UE

La mission de formation militaire de l'Union européenne (UE) au Mali, dont les vingt-sept ont décidé de ne pas renouveler le mandat, a officialisé son départ après onze années dans ce pays confronté au djihadisme, dans un communiqué publié sur les réseaux sociaux.

L'EUTM (European union training mission) avait été déployée en 2013 pour entraîner et conseiller les forces du Mali, ce pays confronté depuis 2012 à la propagation jihadiste. Elle a compté jusqu'à 700 soldats d'une vingtaine de pays européens, avant de réduire nettement ses effectifs dans un contexte de tensions diplomatiques entre Bamako et ses partenaires occidentaux.

L'UE a décidé de ne pas renouveler le mandat de cette mission compte tenu de « l'évolution de la situation politique et sécuritaire » dans le



pays, selon la Commission européenne. Une junte y a pris

le pouvoir par la force en 2020 et rompu l'alliance anti-dji-

hadiste avec la France et ses partenaires européens, pour

se tourner militairement et politiquement vers la Russie.

La cérémonie officialisant le départ des formateurs européens s'est déroulée vendredi dernier, au quartier général de la mission à Bamako, la capitale du Mali, selon l'EUTM. Deux membres de la mission ont perdu la vie depuis 2013 : un militaire portugais tué en 2017 lors d'une attaque d'un camp à Bamako, et un militaire espagnol mort en 2018 près de la ville de Sévaré (centre), selon l'EUTM. L'UE dit avoir formé 20 000 militaires maliens en onze ans.

Noël Ndong

# VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI  
à VENDREDI (9h-17h)  
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

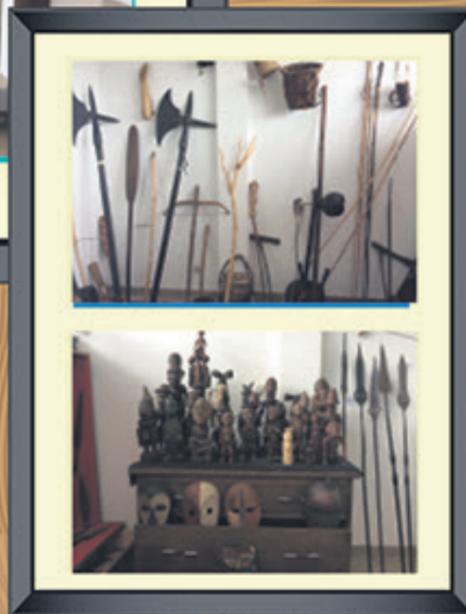
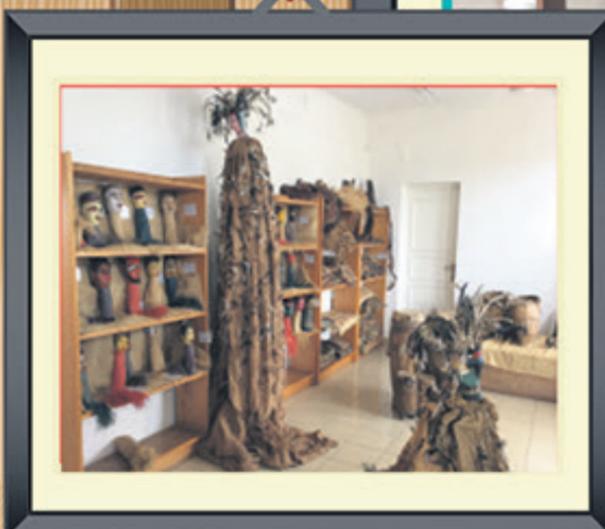
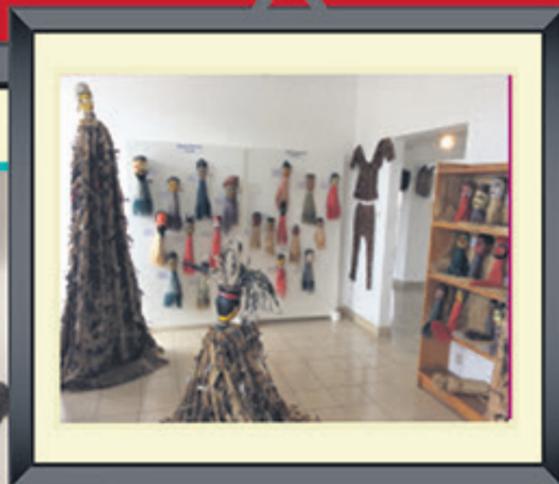
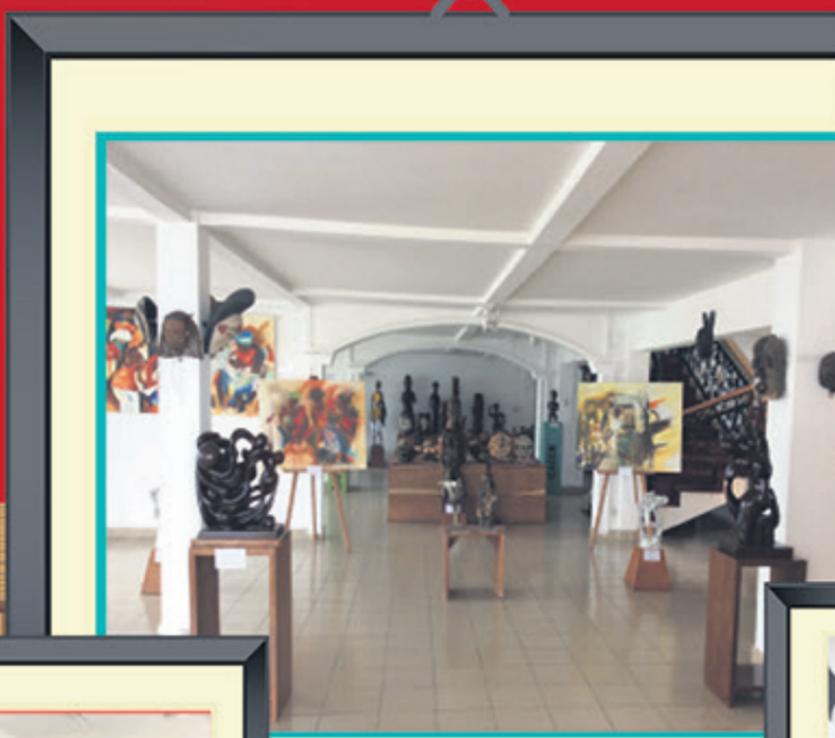
CÉRAMIQUES

MUSIQUE

## Musée du Bassin du Congo

galerie CONGO

ARTS ET EXPRESSIONS



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition  
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso  
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville  
République du Congo.

## ASSEMBLÉE NATIONALE

## Kamerhe, Tshilumbayi, Mboso, Djoli élus sans surprise au bureau définitif

Sans surprise, Kamerhe a été élu au perchoir de l'Assemblée nationale à l'issue de l'élection du bureau définitif, avec à ses côtés Tshilumbayi, Christophe Mboso, Jacques Djoli ainsi que trois femmes.

Le bureau définitif de l'Assemblée nationale a été installé tard dans la nuit du 22 au 23 mai, au Palais du peuple, à Kinshasa, au terme de l'élection organisée à cet effet après le report initié par le président de la République, Félix Tshisekedi, à la suite d'une réunion de la majorité au pouvoir, le week-end dernier.

Le ticket de l'Union sacrée suscitait des contestations au sein de la majorité et le chef de l'Etat a été contraint à l'arbitrage. Candidat unique au terme des primaires remportées le 23 avril dernier au sein de la majorité devant Modeste Bahati Lukwebo et Christophe Mboso, Vital Kamerhe, sans suspense, a été élu président de l'Assemblée nationale avec 371 voix, sur les 407 votants, soit 91% des votants. Il retrouve ce perchoir qu'il avait occu-



Le bureau définitif de l'Assemblée nationale DR

pé de 2006 à 2009.

Le poste de premier vice-président est occupé par le Pr Jean-Claude Tshilumbayi, élu avec 368 voix, alors que Christophe Mboso, speaker à la précédente législature,

a été élu deuxième vice-président avec 379 voix.

Vice-président honoraire de la Commission électorale nationale indépendante, Jacques Djoli siège désormais à la chambre basse du

Parlement en qualité de rapporteur, élu avec 385 voix sur 405 votants.

Première femme dans cet hémicycle, Dominique Munongo est choisie rapporteuse adjointe avec 203 voix

sur 404 votants. Elle a battu son concurrent, Constant Mutamba, de l'opposition républicaine, crédité de 185 voix. Pour sa part, Chimène Polipoli est élue questeur avec 375 voix sur 407 votants. La troisième femme au bureau, c'est Grâce Nema, élue questeuse adjointe avec 369 voix sur 403 votants.

La fin de l'attente de l'installation du bureau définitif de l'Assemblée nationale laisse la place à la formation imminente du gouvernement (dont le programme devra être approuvé par la plénière de la chambre basse du Parlement) après la nomination, depuis le 1er avril, de la première femme cheffe du gouvernement en République démocratique du Congo, Judith Suminwa Tuluka.

Martin Engimo  
et Sylvain Andema

## ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ

## La Corap déterminée à améliorer les conditions de vie de la population

La plateforme exhorte, par conséquent, le prochain gouvernement à disponibiliser les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des programmes et politiques adaptés aux desideratas de la population.

Les membres de la Coalition des organisations de la société civile pour le suivi des réformes et de l'action publique (Corap) ont tenu, le 22 mai à Kinshasa, leur assemblée annuelle. Une occasion pour eux de réaffirmer leur détermination de travailler pour l'amélioration des conditions de vie de la population congolaise. Après le compte-rendu des activités menées en 2023 et la présentation du Plan stratégique quinquennal 2024-2028 par le secrétaire technique de la Corap, Emmanuel Musuyu, les représentants des organisations membres ont également donné leur avis sur cette constellation qui marche pour un objectif commun. A la suite des travaux, une déclaration a été faite dans laquelle cette plateforme a donné sa position par rapport à la situation que traverse le pays, particulièrement sur le déficit de la desserte en électricité.

La Corap a, en effet, déploré la prise en otage du pays par quelques politiciens qui ne considèrent que leurs propres intérêts, privant ce dernier d'un gouvernement responsable, capable de trouver des réponses aux préoccupations de la population. Elle interpelle, par conséquent, le chef de l'Etat sur la situation sociale et sécuritaire inquiétante marquée par la recrudescence de la guerre à l'Est, l'insécurité dans les grandes villes, ainsi que la hausse des prix dans tous les secteurs.



Lecture de la déclaration des organisations membres de la Corap/Adiac

«Un tel contexte exige des hommes politiques une prise de conscience de la misère de la population en vue de mettre en place, dans le plus bref délai, un gouvernement responsable pour faire face aux multiples problèmes auxquels le pays est confronté», a souligné la Corap. Sur le plan social et économique, elle condamne énergiquement les détournements des deniers publics et l'impunité qui s'ensuit, «alors que l'accès à l'eau et à l'électricité continue de poser des problèmes à la population par l'absence d'investissements conséquents dans ce secteur». La plateforme exhorte, par conséquent, le prochain gouvernement à disponibiliser les moyens nécessaires pour la mise en œuvre des programmes et politiques adaptés aux desi-

deratas de la population.

#### Des accords qui n'apportent rien à l'amélioration de la situation de l'accès à l'électricité

La Corap déplore, en effet, que l'Agence pour le développement du projet Inga a signé, le 9 mai, un protocole d'accord avec la société nigérienne de gaz et de pétrole dénommée Natural Oilfield Services Limited pour la construction d'une des phases du barrage Grand Inga, alors que le pays avait déjà signé plusieurs autres accords, entre autres, l'accord de développement exclusif avec le consortium sino-espagnol pour produire 11 050 MW en octobre 2018; l'accord avec la firme australienne pour produire 40 000 MW et actuellement l'accord

avec l'entreprise nigérienne, sans prendre la peine d'élucider la situation des deux premiers groupes d'entreprises. «La Corap se pose la question sur la vraie vision de la RDC pour le développement de son potentiel énergétique. Manifestement, le secteur d'électricité nécessite d'être confié à des mains expertes», a souligné cette structure.

Elle recommande au Premier ministre de tenir compte de certains critères pour le choix du ministre des Ressources hydrauliques et Électricité. Pour la Corap, le prochain ministre de ce secteur doit être une personne qui a une expertise avérée, intègre, de bonne moralité et soucieuse du bien-être de la population; une personne qui a une forte capacité managériale

et qui maîtrise les règles et procédures pour la passation des marchés publics, ainsi que pour les négociations des partenariats publics-privés.

Concernant le projet Grand Inga, la Corap exige au gouvernement de publier officiellement tous les accords et les conventions signés par le pays autour de ce projet. Au sujet des actes de dilapidation des fonds publics, la plateforme demande à la justice de diligenter des enquêtes indépendantes sur tous les cas de détournements des deniers publics afin de sanctionner les auteurs conformément à la loi. Cette constellation exhorte, par ailleurs, la population et la société civile à rester vigilantes face à la situation qui prévaut au pays.

Lucien Dianzenza



# AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER  
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES  
DU BASSIN DU CONGO

ADIAC TV

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

## ADIAC NEWSLETTER

L'information du Congo et de sa région en un **CLIC**



Identifiez-vous gratuitement pour recevoir la newsletter et restez informés des principaux faits marquants de l'actualité.



SCANNEZ  
LE QR CODE

# ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso  
Brazzaville - République du Congo  
(+ 242) 05 532 01 09  
[info@lesdepechesdebrazzaville.fr](mailto:info@lesdepechesdebrazzaville.fr)



## JOURNÉE INTERNATIONALE DES MUSÉES

## Don d'une sculpture en bouteilles plastiques au Musée national

La remise de Bwanya, œuvre monumentale du sculpteur écologiste Jean-Alain Masela, au directeur général de l'Institut des musées nationaux du Congo (IMNC), Jean-Pierre Bokole Ompoka, a marqué d'une pierre blanche la manifestation tenue le 18 mai dans la salle polyvalente du temple du patrimoine congolais.

Bwanya a fait écho au thème « Musée, éducation et recherche » de la 47e Journée internationale des musées, célébrée à la matinée culturelle et scientifique qu'a abritée, le 18 mai, le Musée national de la République démocratique du Congo (MNRDC). Ouverte pour l'occasion au public, particulièrement aux écoliers du primaire au secondaire ainsi qu'aux étudiants, l'œuvre abstraite mesurant 1,70m ne pouvait être présentée à meilleur auditoire. Exemple de gestion des déchets plastiques contribuant à l'éducation et à la protection de l'environnement, le don a reçu un bon accueil de ses récipiendaires en présence de la présidente du Conseil d'administration, Christine Mansoni Mansaka; du directeur de cabinet de la ministre de tutelle, le Pr Joseph Ibongo; ainsi que de plusieurs chefs coutumiers et divers autres hôtes de la manifestation. Ravi de la donation, le directeur Jean-Pierre Bokole Ompoka l'a présentée à son tour au Pr Ibongo comme étant « une œuvre d'art qui renseigne sur les effets négatifs de la mauvaise gestion du plastique sur l'environnement ». Ce dernier l'a, sur le



La photo souvenir des autorités des institutions muséales avec Bwanya/Adiac

champ, confiée au directeur du MNRDC, le Pr Henry Bundjoko, pour sa conservation, au nom de la ministre Catherine Kathungu.

Joignant le geste à la parole, il a affirmé : « Cet objet participe au nouveau genre. Il invite le musée à s'associer à la protection de l'environnement, mais ce n'est pas le premier du genre. Nous avons eu des œuvres d'artistes contemporains à l'instar de Freddy Tsimba qui font de la récupération non pas du plastique mais du métal, des douilles, etc., quitte à en faire des objets d'art et nous débarrasser des débris de notre environnement ». A l'adresse du donateur, il a ajouté : « Nous félicitons l'artiste Jean-Alain

Masela pour son innovation et son initiative. Je pense que le musée va être son lieu de prédilection pour que la protection de l'environnement y devienne également un aspect important d'éducation. Comme nous l'avons dit, le musée doit œuvrer pour l'éducation et la recherche ».

#### Réappropriation identitaire et culturelle

Pour sa part, le directeur Henry Bundjoko a souligné : « Nous, en tant que conservateur en chef, nous allons placer cette œuvre au Musée d'arts contemporains et multimédias à l'Échangeur de Limete » ; en présence de son directeur, Christian Briki Kondji. Ce, avec la précision

que le cadre, comme indiqué par son nom, est le lieu dédié à la conservation de Bwanya. L'œuvre d'art monumentale contemporaine vient enrichir le fonds dudit espace qu'il a invité l'assistance à visiter.

Signalons que la remise du don de Jean-Alain Masela effectuée par son manager a été précédée par deux brillantes communications. La première, de Placide Mumbembe, s'est appesantie sur le volet de la recherche à travers une analyse froide de la réalité actuelle. L'ex-directeur général de l'IMNC a notamment plaidé pour que « l'institut soit doté d'un fonds approprié pour la recherche », rappelant le rôle scientifique du musée après le fâcheux constat qu'il soit

« plus un lieu de conservation que de recherche proprement dit » à ce jour. Aussi a-t-il préconisé de « repenser la recherche et l'éducation dans le musée pour une meilleure appropriation du patrimoine culturel ». Il a aussi prôné l'utilité de la création d'un « conseil scientifique composé des enseignants chercheurs qui jouent un rôle consultatif dans l'élaboration du projet scientifique et culturel » à élaborer.

Second orateur, le directeur Henry Bundjoko a, lui, martelé sur la nécessité de « la réappropriation identitaire et culturelle à travers le musée ». Invitant à le considérer comme un lieu d'héritage en considération des savoirs et savoir-faire traditionnels sur lesquels ils renseignent. Ce qui, à son avis, devrait nous aider à « résoudre nos problèmes en considération de nos bases culturelles ».

Une visite guidée du MNRDC a clos la manifestation à laquelle ont également participé des élèves, illustrant la réussite des ateliers organisés par son département éducation. Une remise de prix a sanctionné la prestation des bénéficiaires de la formation.

**Nioni Masela**

## LINAFOOT/PLAY-OFFS

## Mazembe bat Lupopo dans un derby lushois disputé

Le Tout Puissant Mazembe a fait, le 22 mai, un pas important vers le sacre de la 29e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). Le club noir et blanc a battu, dans son stade de la commune de Kamalondo, à Lubumbashi, son rival de tous les temps, le FC Saint Eloi Lupopo, par 1-0, au terme d'un derby lushois très disputé, comptant pour la 11e journée de play-offs du championnat national.

Sorti du banc pour remplacer Philippe Kinzumbi, le buteur malien de Mazembe, Fily Traoré à inscrit l'unique but de la partie à la 61e minute sur un penalty consécutif à une faute de main d'un défenseur de Lupopo, dans sa surface de réparation. L'on note que des supporters de Lupopo ont tenté d'envahir l'aire de jeu lorsque le penalty a été accordé à Mazembe, provoquant un arrêt momentané de la partie. Le calme est revenu et Traoré a exécuté la sentence, portant son compteur-but

à vingt-cinq. Le jeune Malien est meilleur buteur du championnat, battant le record de l'ancien buteur de Mazembe, Jackson Muleka (24 buts), actuellement à Bezikas en D1 Turquie.

La veille en conférence de presse avant le match, l'entraîneur franco-sénégalais, Lamine Ndiaye de Mazembe, déclarait : « C'est un match spécial, nous le savons. Quand les deux équipes se rencontrent, le classement ne veut absolument plus rien dire. Ce derby arrive à un moment où les deux équipes ont be-



L'action ayant occasionné le penalty de Mazembe contre Lupopo/DR

soin des points, donc, ce sera un match, comme à l'accoutumée, très disputé ». Cette rencontre a failli être reportée suite aux tensions, avant d'être maintenue. Avec ce suc-

cès, Mazembe caracole en tête des play-offs, bien lancé pour conserver le titre de champion du Congo. Les Corbeaux comptent 32 points à deux journées de la fin du championnat.

Vainqueur de V.Club par 0-1 le 19 mai, Maniema Union garde la deuxième place au classement avec 26 points, devant Lupopo (24 points).

**Martin Engimo**

## APPEL A CANDIDATURE N° : 00-MICTAL-CGMP-2024

MISE EN CONCESSION DES SITES ET STRUCTURES TOURISTIQUES DES CATARACTES DU DJOUÉ A BRAZZA VILE, LA GROTTÉ DE NKILATARAI YAMBA, LE LAC NANGA A POINTE-NOIRE, LES CHUTES DE SOSSEI T LE GRAND HOTEL DE DOLISIE

Dans le cadre de la mise en valeur de certains de nos sites et structures touristiques et considérant que le tourisme est l'un des piliers de la diversification économique comme énoncé dans le Plan National de Développement (PND) 2022-2026.

Le Ministère de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs, dans le cadre de son budget d'investissement exercice 2024, a obtenu des fonds de l'Etat congolais et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer les aménagements desdits sites et structures touristiques.

A cet effet, le ministère lance cet appel à candidature dans le but de céder en concession ces différents sites qui sera retenu pour chaque site ci-dessus cités. Ces aménagements se feront en partenariat avec l'exploitant qui sera retenu pour chaque site selon sa vision.

Les exploitants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires auprès du Cabinet du Ministère de l'Industrie Culturelle, Touristique, Artistique et des Loisirs, sis 1, avenue Charles de Gaulle m rché vendredi de 9 heures à 14 heures.

Le Ministre,



Marie-France Lydie Hélène PONGAULT

### PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MICHEL MIAMBINZILA



#### Mercredi 22 Mai 2024 :

-Dernière veillée à sa résidence privée à Pointe-Noire, sise sur la route de la frontière à Ngoyo, arrêt Baobab, non loin du PSP.

#### Vendredi 24 Mai 2024 :

-Dernière veillée au domicile familial de Brazzaville, sis 789 bis rue Mbemba Pierre, centre sportif, derrière la morgue et l'hôpital de Makélékélé.

#### Samedi 25 Mai 2024 :

9h00 : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;

10h00 : recueillement au domicile familial et hommage des cadres, agents et retraités des Régies financières, des parents, amis et connaissances ;

11h30 : départ pour la paroisse Saint Kisito de Makélékélé ;

12h00 : messe de requiem suivie de l'oraison funèbre et des dépôts des gerbes ;

14h00 : départ pour le cimetière Privé « Les élus du ciel » à Mabaya sur la RN 1

16h00 : retour au domicile familial, mot de remerciements de la famille

17h00 : fin de la cérémonie.

Cher frère, grand-père, arrière grand-père et oncle, serviteur zélé de l'église et de la République, tes œuvres resteront à jamais gravés dans nos cœurs.

Que la lumière du ciel brille sans déclin !

### PROGRAMME DES OBSÈQUES DE JACQUELINE NDONA

La famille Mbembé, Wilfried Gildas Madédé Ntsabou, les enfants Madédé informent les parents, amis et connaissances

que le programme des obsèques de Jacqueline Ndonga décédée le 1<sup>er</sup> mai 2024 à Brazzaville se présente comme suit :

#### Vendredi 24 mai 2024 :

9h00 : levée de corps à la morgue de Makélékélé ;

10h00 : recueillement au domicile sis au n°2380, rue Mbemba Théodore à Makélékélé.

11h30 : départ pour la paroisse Saint-Pierre-Claver ;

14h00 : départ pour le village Ngamibakou (district de Loungui-Pool) ;

#### Samedi 25 mai 2024

10h00 : mise en terre au cimetière du village ;

14h00 : fin de la cérémonie et retour à Brazzaville.



### IN MEMORIAM

25 mai 1984-25 mai 2024, quarante ans déjà que Gatsongo Léka, ce pluri-actif et travailleur acharné fut arraché à l'affection des siens.

Paul Dinga, Marie Otou respectivement son fils et sa fille, ainsi que leurs fils, filles, petits-fils et petites-filles, dont l'affection pour lui reste inaliénable, prient tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour le repos de son âme.

A cette occasion des messes pour le repos de son âme seront dites, le samedi 25 mai 2024 aux églises Sainte-Rita de Moukondo et Saint-Joseph de Talangai.

Paix éternelle !



### NÉCROLOGIE

Les familles Kaba et Oko Basile (ex agent des PTT) ont la profonde douleur de vous annoncer le décès de leur fils, petit-fils, neveu et frère le nommé Tatian Marius Oko.

Décès survenu à Brazzaville, le 16 mai 2024 des suites d'une courte maladie. La veillée mortuaire se tient au n°23 bis rue des Martyrs Poto-Poto 2 (arrêt Le Métro rue Mbochis).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



## INTERVIEW

## Gaius Makouta : « Pour ce qui est de mon avenir en club, il n'y a rien de concret aujourd'hui »

Tout juste rentré de Porto, l'international congolais, Gaius Makouta, confirme son départ de Boavista, mais élude son avenir proche. Il préfère rester concentré sur les deux matches des Diables rouges et se veut optimiste au sujet de son ami Antoine Makoumbou. Entretien.

**Les Dépêches de Brazzaville (L.D.B.) : Gaius, samedi dernier, Boavista a difficilement validé son maintien face à Vizela (2-2). Que cette saison a été difficile !**

**Gaius Makouta (G.M.) :** C'est un vrai soulagement. Si on m'avait dit en début de saison que ce serait aussi laborieux, je n'y aurais pas cru. Surtout que nous avons bien commencé (Ndlr : treize points lors des cinq premières journées). Il était temps que cette saison s'arrête.

**L.D.B. : Comment l'expliques-tu ?**

**G.M. :** On a perdu des joueurs importants l'été dernier comme Gorré, Njié, Mangas et Morais, qui n'ont pas été remplacés, car nous avons une interdiction de recrutement de la Fifa (Ndlr : en raison de son litige financier avec Adil Rami). Le coach a dû faire avec les jeunes formés au club, ce qui s'est ressenti dans la rotation. Il y a aussi eu des problèmes financiers autour du club... Le groupe s'est essoufflé, le coach Petit, qui était sur le banc depuis 2021, est parti

(Ndlr : en décembre, après lui trois entraîneurs se sont succédé). En fait, j'ai l'impression d'avoir joué dix saisons en une.

**L.D.B. : A titre personnel, comment juges-tu cette troisième saison sous le maillot à damier ?**

**G.M. :** Dans le football, on dépend toujours du collectif. Ce n'était pas une saison épanouissante, c'est évident. Je ne pense pas avoir fait une grande saison, mais j'ai toujours donné le maximum pour aider l'équipe.

**L.D.B. : Tu es rentré hier (Ndlr lundi 20 mai) en région parisienne avec tes derniers effets personnels. Boavista, c'est donc terminé pour toi ?**

**G.M. :** Oui, une page se tourne, puisque je suis en fin de contrat après trois saisons pleines (Ndlr : 106 matches, six buts, treize passes décisives). Trois années importantes dans ma carrière, faites de hauts et de bas, avec un public qui a toujours été présent. Je n'ai jamais triché sur le terrain et les supporters l'ont vu. J'ai vite trouvé ma place dans



Gaius Makouta, en fin de contrat, ne portera plus le maillot à damier de Boavista... mais a dribblé nos questions quant à son avenir/DR

ce groupe et j'ai pu y grandir. C'est maintenant le moment de partir.

**L.D.B. : Et où va s'écrire la prochaine page ?**

**G.M. :** Avec la sélection, face au Niger et au Maroc (rires). C'est ma priorité actuellement, je veux rester concentré sur les Diables rouges. Pour ce qui est de mon avenir en club, ça se fera dans les prochaines semaines, tranquillement, mais aujourd'hui, il n'y a rien de concret.

**L.D.B. : Le premier match a lieu dans quinze jours. Comment vas-tu te préparer ?**

**G.M. :** Dans l'immédiat, j'ai besoin d'une coupure de quelques jours pour me consacrer à ma fille et à ma femme. Je vais déconnecter totalement. Ensuite, je crois qu'on doit voyager fin mai. On aura alors le temps de se remettre dans le bain.

**L.D.B. : La situation d'An-**

**toine Makoumbou, dont tu es proche, inquiète. As-tu des informations ?**

**G.M. :** Je l'ai eu juste après sa blessure, il y a quinze jours, et il m'avait dit qu'il risquait d'être absent entre deux et quatre semaines. Il est sur la liste, donc je suppose que le sélectionneur estime qu'il y a une chance pour qu'il soit apte à jouer l'un ou les deux matches. J'espère qu'Antoine sera avec nous, car c'est un élément important.

*Camille Delourme*

## CHALLENGE TROPHY ZONE 4

## Le Congo terrasse la Centrafrique

Au cours de leur match du 23 mai, au Cameroun, dans le cadre du challenge trophy zone 4, les Diables rouges juniors de handball ont humilié les jeunes Fauves du bas-Oubangui, 32-15.

Très engagés et organisés, les Congolais ont étalé leur jeu et mis en difficulté les stratégies de l'équipe adverse. A la mi-temps, ils dominaient les hostilités avec un large score de 17-4. Au retour des vestiaires, les Diables rouges qui maîtrisaient déjà le match ont simplement réduit la pression afin de récupérer et préparer le prochain match.

Cette compétition qui



L'entrée de l'équipe congolaise/DR

ouvre la porte pour le challenge trophy continental est une initiative de la Fédération internationale de handball qui vise à valoriser les jeunes talents et à préparer la relève du handball africain. Les meilleures équipes de la zone seront qualifiées au trophy continental. Les méritants iront défendre l'Afrique au trophy international.

*Rude Ngoma*

## ELIMINATOIRES COUPE DU MONDE

## Isaac Ngata apporte des précisions sur les choix des joueurs

Isaac Ngata a convoqué 27 joueurs pour les matches du 6 et 11 juin opposant respectivement le Congo au Niger et au Maroc dans le cadre des 3e et 4e journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2026.

Lors d'une conférence de presse qu'il a animée le 23 mai au siège de la Fédération congolaise de football, le sélectionneur des Diabes rouges a justifié ses choix. « Je choisis des joueurs en rapport avec mes plans de jeu », a-t-il expliqué devant la presse pour justifier la vision de rajeunir l'équipe. Sur la liste publiée, il y a des absents et non pas les moindres, notamment Thievy Bifouma, Gabriel Charpentier, Poaty Morgan... « Certains ne sont pas là par choix ou cas de maladie », a indiqué le sélectionneur ajoutant que « le choix ne se fait pas par rapport aux joueurs mais en tenant compte des besoins ».

Isaac Ngata s'appuie sur les éliminatoires de la Coupe du monde pour mieux préparer les échéances africaines prévues pour septembre-octobre et novembre. « Notre objectif aujourd'hui est de se qualifier à la Coupe d'Afrique des nations et on le fera parce qu'on va prendre le temps de tra-



Isaac Ngata répondant aux questions des journalistes/Adiac

vailler. Je ne dis pas que les matches de la Coupe du monde ne m'intéressent pas. Je veux les gagner... le moment qui m'importe le plus c'est septembre-octobre et novembre. C'est cela notre examen », a-t-il ajouté.

Dans sa philosophie, il s'est essayé, selon lui, d'imprégner un mental aux joueurs pour que son équipe soit dé-

sormais capable de marquer plus d'un but dans un match et être capable de faire en sorte qu'elle fasse un match où elle finit plus forte que les autres.

Gardiens : Owen Matimbou (US Orléans/3e division/France), Melvin Douniama (Paris FC 2/6e division/France), Trey Vimalin (Fleury 91/4e division/France).

Défenseurs : Yhoan Andzouana (DAC Dunajska Streda/1re division/Slovaquie), Ravy Tsouka Dozi (AEL Limassol/Chypre/1re division), Bryan Passy (Hapoel Tel Aviv/1re division/Israël), Mark Mampassi (Courtrai/1re division/Belgique), Christ Makosso (Molenbeek/1re division/Belgique), Emmerson Illoy-Ayyet (FC Ural/1re divi-

sion/Russie) et Loick Ayina (Ross County/1re division/Ecosse).

Milieux : Fred Dembi (Red Star/3e division/France), William Hondermarck (Northampton Town/3e division/Angleterre), Ravière Otanga (Heart of Oak/1re division/Ghana) Chandrel Massanga (Hatayspor/1re division/Turquie), Antoine Makoumbou (Cagliari/1re division/Italie), Gaius Makouta (Boavista/1re division/Portugal), Inno Loemba (Inter Club) et Durel Avounou (CR Cluj/1re division/Roumanie).

Attaquants : Mons Basouamina (Pau/2e division/France), Alain Ipiélé (FC Martigues/3e division/France), Rabbi Nzingoula (Strasbourg FC /France), Jason Bahamboula (Valmiera/Lettonie/1re division), Tsoumou Likibi (Inter Club), Dechan Mousavou (AC Léopards), Sylvester Ganvoula (Young Boys de Berne/1re division/Suisse), Christopher Ibayi (Ajaccio/2e division/France) et Archange Bintsouka (FK Partizani/1re division/Albanie).

James Golden Eloué

## BOURSES DE MASTER ET DOCTORAT

L'AMBASSADE DU BRESIL A BRAZZAVILLE informe le public de :

l'offre des bourses d'études de Master et de Doctorat, dans le cadre du programme de deuxième et troisième cycles d'enseignement supérieur, pour une troisième Edition du Programme de Mobilité du Groupe de Coopération International des Universités Brésiliennes ("GCUB-MOB"), début de formation en 2025.

OUVERTURE DES INSCRIPTIONS JUSQU'AU 17 JUIN 2024 DANS LE LIEN SUIVANT :

<<https://www.gcub.org.br/bsp>>

L'annonce et la majorité des détails concernant le programme sont disponibles dans le lien suivant : <https://www.gcub.org.br/programas/terceira-edicao-do-programa-gcub-de-mobilidade-internacional-gcub-mob-edital-gcub-mob-no-001-2024/>

Comme lors de son édition précédente, le processus de sélection actuel cherchera à favoriser la diversité des origines, les pays avec un IDH (Indice de Développement Humain) plus faible, les candidats enseignants, les candidates et, enfin, les postes vacants qui contribuent le plus au processus d'intériorisation de l'enseignement sur le territoire national, c'est-à-dire ceux qui s'intéressent aux programmes de maîtrise ou de doctorat situés à l'extérieur des centres urbains, traditionnellement plus connectés aux partenaires externes.



**ABONNEZ VOUS  
GRATUITEMENT**

[www.adiac-congo.com/content/newsletter](http://www.adiac-congo.com/content/newsletter)



SAISISSEZ LE LIEN

OU



**SCANNEZ  
LE QR CODE**



## CAMU

# Le Conseil d'administration incité à l'obligation de résultat

La session inaugurale du Conseil d'administration de la Caisse d'assurance maladie universelle (Camu), tenue le 23 mai à Brazzaville, a permis, entre autres, l'installation des administrateurs avant la signature de la convention d'objectifs avec la tutelle.

Nommés par décret présidentiel, la présidente du Conseil d'administration de la Camu, le Pr Yvonne Valérie Yolande Voumbo Matoumona Mavoungou, et les autres administrateurs ont été officiellement installés dans leurs fonctions par le ministre d'Etat, ministre de la Fonction publique, du Travail et de la Sécurité sociale, Firmin Ayessa. « Désormais, par le mandat qui est le vôtre, vous êtes responsables de la définition des grandes orientations de la Camu, y compris ses objectifs à long terme, ses politiques de couverture et ses stratégies d'investissement. Vous assurez la supervision de l'administration de l'organisme, en évaluant sa performance, en contrôlant les dépenses et en veillant à la bonne gestion des fonds », a rappelé le ministre d'Etat.

En effet, les administrateurs représentent les principaux acteurs concernés, notamment les secteurs public et privé ainsi que les travailleurs, dans la diversité active de leurs expertises respectives : santé, économie, droit, gestion des risques et assurance maladie. Le ministre d'Etat Firmin Ayessa leur a demandé d'assurer une gouvernance efficace,



Firmin Ayessa posant avec la présidente du Conseil d'administration de la Camu et les collaborateurs DR

transparente et inclusive. « Il vous revient d'administrer cette caisse dont les attentes sont nombreuses, notamment celles de garantir un accès égal aux soins de santé pour l'ensemble de la population, indépendamment de la situation économique ou sociale des individus », a-t-il prescrit, se réjouissant du fait que la Camu vient de faire un pas de plus dans son opérationnalisation.

## Les attentes de l'exécutif

Selon l'article 9 des statuts de la Camu, sa gestion repose sur une convention d'objectifs entre la tutelle et le Conseil d'administration qui devra à son tour signer un contrat de performance avec le directeur général. C'est ainsi que la tutelle a assigné à la première équipe du Conseil d'adminis-

tration quelques objectifs dont celui de signer le contrat de performance avec la direction générale dès sa mise en place. « Pour le premier exercice de votre mandat, il va s'agir de boucler la phase pilote de la mise en place de la Camu ; pour le deuxième exercice, les objectifs concernent la poursuite du déploiement de la Camu dans les départements et pour le dernier exercice, la tutelle attend de vous d'œuvrer pour garantir la viabilité de la caisse », a poursuivi le ministre d'Etat en charge de la Sécurité sociale. Il a exhorté les administrateurs à conduire leur mission avec abnégation et rigueur aux fins de produire les résultats attendus pour le grand bénéfice de la population assurée.

La présidente du Conseil d'administration a, de son côté,

reconnu que la tâche sera fastidieuse d'autant plus qu'il n'est pas facile d'oser dans un domaine aussi complexe comme celui de l'assurance maladie. « De ce fait, nous devons nous montrer très rapidement à la hauteur de nos nouvelles tâches et responsabilités, car des échéances importantes nous attendent, entre autres, le recrutement du directeur général de la Camu et son adjoint », a déclaré le Pr Yvonne Valérie Yolande Voumbo Matoumona Mavoungou. Elle a précisé que la convention d'objectifs avec la tutelle et le contrat de performance entre le Conseil d'administration et le directeur général constitueront le tableau de bord pour une gestion efficace de la Camu.

Pour relever le challenge de l'opérationnalisation de la Camu au Congo, elle compte

sur la volonté, l'expertise, le courage et l'abnégation de chacun des administrateurs. Elle a, par ailleurs, souligné l'impératif de travailler ensemble dans l'humilité, l'harmonie et en complémentarité avec tous les professionnels et acteurs concernés dans la problématique de la mise en place de la Camu. « Chers administrateurs de la Camu, le défi qui se présente à notre conseil d'administration est de taille. C'est pourquoi, en mesurant la portée de la confiance placée en nous, je nous exhorte à toujours garder à l'esprit qu'il s'agit à la fois d'un privilège mais aussi d'une lourde responsabilité, exigeant de nous dévouement, détermination et professionnalisme », a conclu la présidente du Conseil d'administration de la Camu. Notons que plusieurs documents ont été soumis à l'approbation de la session inaugurale de la Camu, entre autres, la convention d'objectifs ; les orientations pour le règlement intérieur du Conseil d'administration ; la charte éthique des administrateurs ; les orientations pour l'appel à candidatures du directeur général et du directeur général adjoint.

**Parfait Wilfried Douniama**

## ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

# Le Conseil des ministres du Cames se tient à Brazzaville

Les travaux de la 41e session ordinaire du Conseil des ministres du Conseil africain et malgache de l'enseignement supérieur (Cames) ont été ouverts, le 23 mai, par le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso. Au menu des travaux, la validation du programme de développement de l'institution pour la période 2024-2028, entre autres.

Après les travaux des experts qui ont débuté le 20 mai, les ministres en charge de l'enseignement supérieur des Etats membres du Cames sont entrés en conclave le 23 pour y sortir le 24 mai. Ils sont venus du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, de la Centrafrique, des deux Congo, de la Côte d'Ivoire, du Gabon, de la Guinée, du Mali, du Niger, du Sénégal, du Tchad, du Togo, de Madagascar et du Maroc, pays invité. Une présence massive qui obéit à la nécessité de développer la solidarité intellectuelle, la coopération scientifique et l'intégration académique.

« Le gouvernement du Congo ne ménagera aucun effort pour apporter sa pierre à l'édification de l'intégration dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique », a indiqué le Premier ministre, Anatole Collinet Makosso, ouvrant les travaux de la 41e session ordinaire du Conseil des ministres de l'enseignement supérieur du Cames.



Le Premier ministre et les délégations venues pour le Conseil des ministres du Cames/Adiac

Au nombre des dossiers à examiner au cours de cette session figure le projet de développement de l'institution pour la période 2024-2028 à valider. « Nous avons pu bâtir un projet de développement stratégique ambitieux qui répond aux aspirations des différentes parties prenantes de notre institution commune », a fait savoir le Pr Souleymane Konate, secrétaire général du Cames. Selon lui, le Cames doit s'ajuster

aux enjeux et défis actuels des systèmes d'enseignement supérieur et de recherche afin de répondre à l'ambition légitime des Etats membres de devenir de nouveaux pôles de croissance mondiale.

Pour sa part, le président en exercice du Conseil des ministres du Cames, le Pr Mamoudou Djibo, a souligné que le projet stratégique de développement que ce Conseil devrait valider permettra au Cames de

concrétiser son ambition de devenir d'ici à 2033 l'institution de référence internationale en matière d'évaluation scientifique et d'intégration académique des Etats membres. Ce projet stratégique est structuré autour de sept axes, entre autres, la consolidation des acquis et l'amélioration de la gouvernance du Cames ; la promotion et le renforcement de la crédibilité du label Cames ; l'amélioration de la participation des Etats membres

au programme statutaire. « Nos pays pourraient émerger grâce à la recherche et à l'innovation technologique », a-t-il souligné.

Les travaux de la 41e session ordinaire du Conseil des ministres de l'enseignement supérieur du Cames vont prendre fin le 24 mai. Des recommandations sont attendues et sans nul doute un changement à la tête du dudit Conseil des ministres.

**Rominique Makaya**